PUBLIC EYE – LE MAGAZINE
N° 62 Novembre 2026

SYNGENTA, BAYER, BASF

Le poison de la terre



Public Eye

Grâce à vous !

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissant·e·s. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.
publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.
publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.
publiceye.ch/abo-essai

RÉDACTION ET PRODUCTION
Karine Pfenniger (FR) et
Tim Wirth (DE)

—
ÉDITION
Géraldine Viret

—
TRADUCTION
Antoine Panchaud

—
MISE EN PAGES ET INFOGRAPHIES
opak.cc

—
PHOTO DE COUVERTURE
Marcelo Curia

—
IMPRESSION
Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

—
TIRAGE
FR : 10 000 ex. / DE : 27 100 ex.

—
ISSN
2504-1258

—
CONTACT
Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

—
Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

—
Paraît six fois par année en français et allemand, dont une fois en tant que rapport annuel.

—
COMPTE DE DONS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



Pesticides : au peuple suisse d'avoir le dernier mot

On le surnomme « le géant vert » ou « la ferme du monde ». Premier exportateur mondial de soja, de café, de sucre, de jus d'orange et de coton, le Brésil a connu une ascension fulgurante, au point d'être en voie de détrôner les États-Unis en tant que première superpuissance agricole.

Mais à quel prix ? Sous l'effet de l'expansion rapide des monocultures, la consommation de pesticides a été multipliée par six durant les deux dernières décennies, propulsant le pays au rang de premier marché mondial. Les autorités constatent désormais une hausse alarmante des cas d'empoisonnements.

Notre nouvelle enquête lève pour la première fois le voile sur le rôle accablant des géants européens de l'agrochimie. Notre analyse des données du ministère de la santé montre que les produits vendus par Syngenta, Bayer et BASF sont impliqués dans plus de 1600 intoxications aux pesticides recensés au Brésil l'année dernière.

Un tiers de ces cas concerne des produits interdits en Suisse et dans l'Union européenne en raison des risques pour la santé humaine et l'environnement. Certains ont même été exportés depuis le continent européen. Au Rio Grande do Sul, des agriculteurs et agricultrices nous ont confié leurs souffrances.

Mais à Berne comme à Bruxelles, on préfère regarder ailleurs. Le processus pour renforcer la législation sur les exportations de pesticides interdits est au point mort. Les fabricants sont parvenus à exclure les risques liés à l'utilisation de pesticides de leurs obligations en matière de diligence prévues par la réglementation européenne. Finalement, l'accord de libre-échange avec le Mercosur accroîtra encore les exportations.

La bonne nouvelle ? Le peuple suisse devrait bientôt pouvoir trancher. Et à en juger par la mobilisation en faveur de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables et contre l'accord avec le Mercosur, il ne semble pas prêt à fermer les yeux. À Monthey et à Bâle, la colère s'est même invitée aux portes de Syngenta. La réélection de Lula, au Brésil, offre une lueur d'espoir. Le lobby de l'agrobusiness n'a pas encore gagné la partie.

Laurent Gaberell, expert agriculture et alimentation

Agir ici pour un monde plus juste

Public Eye

04 **Enquête sur les intoxications aux pesticides au Brésil**
Les produits de Syngenta, Bayer ou BASF sont impliqués dans plus de 1600 intoxications aux pesticides recensées au Brésil en 2025, comme le révèle notre enquête basée sur des données officielles. Dans l'État de Rio Grande do Sul, des agriculteurs et agricultrices racontent leurs empoisonnements.

14 **En Suisse, la mobilisation grandit contre les pesticides interdits**
Public Eye et d'autres organisations ont lancé un référendum contre l'accord avec les pays du Mercosur, qui pourrait favoriser l'exportation de pesticides interdits en Suisse. À Monthey, quelque 300 personnes ont manifesté mi-octobre contre Syngenta.

18 **Les affaires des industriels suisses de la machinerie textile au Turkménistan**
Rieter et d'autres groupes suisses livrent des technologies de pointe à cette dictature qui réquisitionne chaque année sa population pour récolter le coton.

23 **Non à l'assouplissement de la loi sur le matériel de guerre**
Les véritables gagnants de la votation du 29 novembre seraient les fabricants d'armes suisses. Les populations confrontées à la guerre et à l'autoritarisme, elles, en paieraient le prix. Les raisons de notre opposition.

24 **Cinq avancées de notre campagne « Stop Chiquita »**
Plus de 28 000 personnes se sont mobilisées à nos côtés pour dénoncer les conditions de travail dans les plantations qui approvisionnent Chiquita au Guatemala. Retour sur les premiers résultats concrets de notre campagne.



PESTICIDES AU BRÉSIL :

Le lourd bilan des géants européens de l'agrochimie

Les produits vendus par Syngenta, Bayer ou BASF sont impliqués dans plus de 1600 intoxications aux pesticides recensées au Brésil en 2025, révèle une enquête de Public Eye et Unearthed basée sur des données officielles. Nombre de ces produits sont pourtant interdits en Europe. Dans l'État de Rio Grande do Sul, nous avons rencontré des victimes, alors que les autorités tirent la sonnette d'alarme face à la hausse des cas.

LAURENT GABERELL, **GÉRALDINE VIRET**, AVEC **NAIRA HOFMEISTER**
PHOTOS : **MARCELO CURIA**

Cet article contient un témoignage comportant des descriptions explicites et graphiques de blessures physiques graves.



Ivan André Castoldi repense sans cesse à ce jour-là. C'était il y a un an, le samedi 11 octobre 2025. Il était 9 h lorsqu'il a reçu un appel de son frère, paniqué : « Viens tout de suite, papa a bu du poison. »

Aujourd'hui, assis dans la majestueuse église de Guaporé, dans l'État de Rio Grande do Sul, il apprivoise encore son absence. Entouré de sa famille, il se recueille lors d'une cérémonie religieuse afin d'exprimer « la gratitude d'avoir connu et aimé Nelson ».

En pleine forme à l'âge de 80 ans, le patriarche du clan Castoldi est décédé après avoir accidentellement ingéré du Reglone, un herbicide à base de diquat commercialisé par le géant bâlois Syngenta. De la même famille chimique que le paraquat, il est l'un des pesticides les plus toxiques au monde. Nelson Castoldi l'utilisait parfois pour désherber ses champs avant de semer le soja.

Son fils se souvient : « On avait acheté un bidon de 20 litres, mais pour ne pas devoir tout transporter, on avait prélevé la quantité nécessaire à l'épandage et on l'avait versée dans une bouteille de Coca-Cola », explique-t-il. « On l'avait mise avec le reste du matériel. »

Le Reglone est un liquide brun et inodore. Une fraction de seconde a suffi pour que tout bascule. Sous la chaleur écrasante de ce mois d'octobre, Nelson Castoldi s'est trompé. « Il a pris une gorgée en pensant que c'était du soda », raconte Ivan. « Dès qu'il a senti le goût, il l'a recraché. » Ses fils l'ont transporté en urgence à l'hôpital. Nelson Castoldi est mort deux jours plus tard. Le rapport du médecin légiste a conclu à un décès dû à une intoxication au pesticide. « D'abord, le poison a attaqué ses reins, qui ont cessé de fonctionner », explique Cristiane Redante, sa belle-fille. « Ils l'ont donc emmené en hémodialyse. » Ensuite, il a atteint ses poumons, qui se sont nécrosés. « Ils ont tout fait pour le sauver », souffle son mari. En vain.



Ivan Castoldi se recueille à l'église un an après la mort de son père, décédé des suites d'un empoisonnement aux pesticides.

Un poison en plein essor

Le diquat fait partie des nombreux pesticides interdits en Suisse et dans l'Union européenne que Syngenta continue à vendre dans des pays à faible et moyen revenu, où les réglementations sont plus permissives. Son utilisation a explosé au Brésil, après l'entrée en vigueur, en 2020, de l'interdiction du paraquat. Les ventes ont été multipliées par sept, atteignant près de 10 000 tonnes en 2024. L'augmentation a été particulièrement fulgurante dans l'État de Rio Grande do Sul, l'un des principaux utilisateurs de l'herbicide.

Ces dernières années, les autorités y constatent une hausse alarmante des intoxications. « En 2025, nous avons pris en charge 17 cas liés au diquat », explique la docteure Bruna Telles Scola, du Centre d'information toxicologique de Rio Grande do Sul. « Et rien que durant les six premiers mois de cette année, nous en avons enregistré 15. » Très populaire, le Reglone est le produit à base de diquat impliqué dans le plus grand nombre d'intoxications enregistrées dans la région.

« Avec toutes les technologies disponibles, je pense que puisque le Reglone est interdit dans d'autres pays, il devrait aussi l'être au Brésil », dénonce Ivan Castoldi, révolté par les pratiques des multinationales de l'agrochimie. « C'est un poison beaucoup trop dangereux pour être utilisé ici. »

Un bilan largement sous-estimé

L'histoire de Nelson Castoldi n'est pas un cas isolé. Chaque année, les pesticides font des milliers de victimes d'empoisonnement au Brésil, premier marché mondial. La tendance est à la hausse, en raison de la forte croissance de l'utilisation de produits phytosanitaires, sous l'effet de l'expansion des monocultures.

Pour lever le voile sur le rôle joué par les géants européens de l'agrochimie, Public Eye et Unearthed, la cellule d'investigation de Greenpeace Royaume-Uni, ont plongé pendant plusieurs mois dans la base de données du ministère brésilien de la santé. Unique au monde, elle recense les intoxications aiguës aux pesticides dans le pays.



Au Brésil, les agriculteurs et agricultrices utilisent souvent des pesticides d'entreprises européennes. Les cas d'intoxication sont fréquents.

Le nombre de cas enregistrés dans le secteur agricole a été multiplié par trois depuis 2007, date à laquelle les autorités ont commencé à tenir des registres, et a dépassé 6700 l'an dernier. Avec plus de 560 cas en 2025, l'État de Rio Grande do Sul, l'un des principaux utilisateurs de pesticides du pays, fait partie des plus touchés.

Les données officielles ne reflètent pas l'ampleur réelle du problème, car la plupart des empoisonnements ne sont pas déclarés, notamment par peur de représailles des employeurs ou des voisins. On estime que le nombre de victimes pourrait être jusqu'à 50 fois plus élevé. Il s'agit toutefois de la meilleure source d'information disponible.

Un triste classement

Notre analyse montre que les pesticides commercialisés par Syngenta, Bayer et BASF sont impliqués dans plus de la moitié des cas d'empoisonnement liés à une utilisation agricole et pour lesquels le nom du produit a pu être identifié. Selon les données officielles, leurs pesticides ont ainsi fait plus de 1600 victimes d'intoxication au Brésil l'an dernier. Les chiffres réels sont toutefois bien plus élevés car nous ne disposons du nom du produit concerné que dans 42 % des cas recensés.

Le groupe allemand Bayer arrive en tête du classement avec 1078 cas, soit plus d'un tiers des intoxications. Syngenta est numéro deux (426 cas), tandis que BASF, domicilié en Allemagne, arrive en quatrième position (179 cas), derrière la firme étatsunienne Corteva (394 cas). L'immense majorité de ces empoisonnements concernent des agriculteurs et agricultrices exposé·e·s lors de la pulvérisation des cultures. Près d'un quart des victimes a dû être hospitalisées (voir l'infographie pages 10-11).

Les données recensent 32 personnes décédées. Certaines victimes ont péri dans des circonstances qui rappellent la mort tragique de Nelson Castoldi, après avoir avalé une gorgée de pesticide par accident. Mais la majorité des décès font suite à une ingestion volontaire. Les données font état de 47 enfants de moins de 6 ans intoxiqués par des produits commercialisés par Syngenta, Bayer ou BASF, le plus souvent à la suite d'une ingestion accidentelle. Les plus jeunes sont très vulnérables à ce type d'empoisonnement, d'autant plus dans un contexte où les pesticides sont souvent stockés dans les maisons.

« Nos produits sont sans danger »

Contacté par Public Eye, Bayer affirme ne pas être en mesure de se prononcer sur ces chiffres sans disposer d'informations plus détaillées. L'entreprise assure toutefois que ses pesticides sont sûrs. « Nos produits sont sans danger lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions figurant sur l'étiquette », déclare un porte-parole.

BASF se dit « profondément préoccupé » par ces informations et affirme prendre « très au sérieux » tous les signalements d'incidents pouvant impliquer ses produits.



Située dans le sud du Brésil, la ville de Vacaria est l'un des plus grands pôles de la culture de la pomme du pays.

« Nous sommes conscients que nous avons un rôle important à jouer pour garantir que nos produits puissent être utilisés en toute sécurité », ajoute un porte-parole. « C'est pourquoi nous investissons dans un large éventail d'activités de gestion responsable. »

L'entreprise souligne que les cas d'ingestion volontaire « constituent un détournement délibéré de produits conçus, homologués et destinés exclusivement à un usage agricole ».

Confronté aux résultats de notre enquête, Syngenta assure pour sa part prendre « très au sérieux » la sécurité de ses produits. « Chaque cas avéré d'empoisonnement compte, et chaque famille touchée mérite notre attention », écrit le géant bâlois. « C'est pourquoi il est préoccupant que Public Eye ait choisi de ne pas tenir compte du fait que près de la moitié des cas qu'il attribue à Syngenta en tant qu'empoisonnements ne sont pas classés, dans les données sous-jacentes, comme des intoxications confirmées. »

« Conjugué à d'autres incohérences que nous avons identifiées dans l'analyse, cela soulève de sérieuses inquiétudes quant à une interprétation sélective des preuves visant à étayer une conclusion prédéterminée », ajoute Syngenta.

Tous les cas sur lesquels se base notre enquête sont pourtant officiellement recensés comme des intoxications aux pesticides. Le ministère de la santé explique que la mention « intoxication confirmée » indique qu'il existe des preuves cliniques ou des analyses de laboratoire qui corroborent le diagnostic. Mais cela ne signifie pas pour autant que les autres cas doivent être exclus de l'analyse.

Selon Vanda Garibotti, du Centre de surveillance sanitaire de Rio Grande do Sul, il est très rare que des analyses de laboratoire soient réalisées. La confirmation des intoxications repose principalement sur des critères cliniques, ce qui exige des connaissances spécifiques très pointues. « La formation insuffisante des professionnel·le·s de santé constitue un facteur limitant majeur qui complique la confirmation des cas. »

Des poisons « made in Europe »

Le Roundup de Bayer, un herbicide à base de glyphosate très controversé, mais toujours autorisé en Suisse et dans l'UE, est de loin le produit mis en cause dans le plus grand nombre d'intoxications. Mais notre enquête montre que près d'un cas sur trois dans lesquels les géants européens de l'agrochimie sont mis en cause implique des pesticides interdits dans les champs en Europe.

Il faut dire que l'agriculture brésilienne est une grosse consommatrice de pesticides dangereux : six des dix molécules les plus utilisées sont bannies en Europe.

Syngenta est champion dans cette catégorie. Dans plus de deux tiers des empoisonnements impliquant ses produits, on retrouve des substances interdites. Parmi les cinq produits du groupe les plus fréquemment recensés, quatre sont prohibés en Suisse et dans l'UE en raison de leur dangerosité. En tête de liste : le Reglone, responsable du décès de Nelson Castoldi ainsi que d'au moins 43 autres cas d'intoxication en 2025, selon les données du ministère de la santé.

Le lien avec l'Europe ne s'arrête pas au siège de ces entreprises. Bon nombre des produits mis en cause ont été exportés depuis le sol européen. Le Reglone continue

ainsi d'être fabriqué par Syngenta sur son site d'Huddersfield, dans le nord de l'Angleterre, où il est interdit.

Impossible de savoir si des pesticides interdits ont été exportés depuis la Suisse, en raison des lacunes de la législation helvétique. Mais des documents officiels publiés par Syngenta mentionnent le site de Monthey (VS) comme l'un des lieux de production de sept pesticides interdits impliqués dans des intoxications au Brésil.

Les données révèlent le rôle central de l'UE. Au total, plus de 300 cas recensés mettent en cause des pesticides interdits, fabriqués par Syngenta, Bayer et BASF sur son sol puis exportés vers le Brésil. Une trentaine de produits sont concernés. Parmi ceux-ci : le Dormex, commercialisé par BASF.

Dans l'État de Rio Grande do Sul, le Dormex est très populaire. Et il fait des ravages parmi les agriculteurs et agricultrices, comme le montrent aussi les témoignages que nous avons pu récolter.

De Trostberg à Vacaria

Sur l'Avenida Moreira Paz, l'une des principales artères de Vacaria, une immense pomme rouge symbolise l'importance de la pomiculture dans cette commune de 67 000 habitant·e·s, l'un des principaux pôles de production du Brésil. La filière fait vivre de nombreuses familles et emploie des milliers de saisonniers lors des récoltes.

Vanderleia da Silva Monteiro, 36 ans, était l'une des rares femmes à conduire un tracteur dans les vergers de Vacaria. Sa mission : pulvériser des pesticides. Elle aimait beaucoup son travail, jusqu'au moment où, en 2021, la cabine de son tracteur a été retirée en raison d'un problème technique. « Après avoir épandu, mon visage a gonflé et de petites bosses sont apparues partout où le produit était entré en contact avec ma peau : sur mes jambes, mes bras, mon cou… », raconte-t-elle. « Je suis allée à l'hôpital et on m'a mise sous perfusion. »

Ce jour-là, Vanderleia da Silva Monteiro avait pulvérisé du Dormex, un régulateur de croissance vendu par BASF. Sa substance active, la cyanamide, est interdite dans l'agriculture en Suisse et dans l'UE en raison de sa toxicité aiguë et de risques trop élevés pour les agriculteurs et agricultrices, même avec un équipement de protection complet. Elle est par ailleurs suspectée d'être cancérogène et toxique pour la reproduction.

Fabriqué à Trostberg, en Bavière, le Dormex continue pourtant d'être exporté vers des pays où les réglementations sont plus faibles. Des centaines de tonnes sont expédiées chaque année vers le Brésil, où il est utilisé dans la vigne et la culture de fruits pour rompre la dormance hivernale des plantes.

Le tracteur de Vanderleia da Silva Monteiro n'a jamais été équipé d'une nouvelle cabine. Elle a donc continué à travailler « à découvert ». Les jours où elle utilisait le régulateur de croissance, la jeune femme savait ce qui l'attendait. « Cela ne m'arrivait qu'avec le Dormex », dit-elle.

Les équipements de protection étaient peu adaptés, explique-t-elle : « La visière, c'est ce qu'il y a de plus pénible. Elle s'embue et on ne voit plus assez bien pour conduire. Je ne portais que les lunettes de protection. » Même avec une tenue complète, elle finissait souvent la journée trempée. « On ne recevait que deux tenues par an. Avec l'usure, elles finissaient par laisser passer les produits », se souvient-elle.

« Pulvériser me rend malade »

Vanderleia da Silva Monteiro nous fait visiter l'une des fermes de l'entreprise pour laquelle elle a travaillé de 2021 à 2024, des vergers jusqu'à l'usine, où les pommes sont triées puis préparées pour la distribution. Dans un hangar, elle se prend en photo devant les machines. « Parfois, je rêve que je suis encore sur le tracteur », confie-t-elle. « Mais pour l'instant, je n'envisage pas d'y retourner parce que pulvériser me rend malade. »

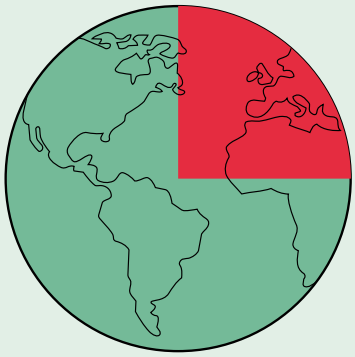
Aujourd'hui, l'ancienne conductrice est devenue vice-présidente du Syndicat des travailleurs ruraux de Vacaria et Muitos Capões, une commune voisine. Les pesticides sont au cœur de son combat pour défendre les droits des ouvriers et ouvrières agricoles.

Le mari de Vanderleia da Silva Monteiro est lui aussi conducteur de tracteur. « Quand il rentre à la maison, je sens l'odeur du Dormex et j'ai envie de vomir », explique-t-elle. Le couple a un fils de 16 ans. →



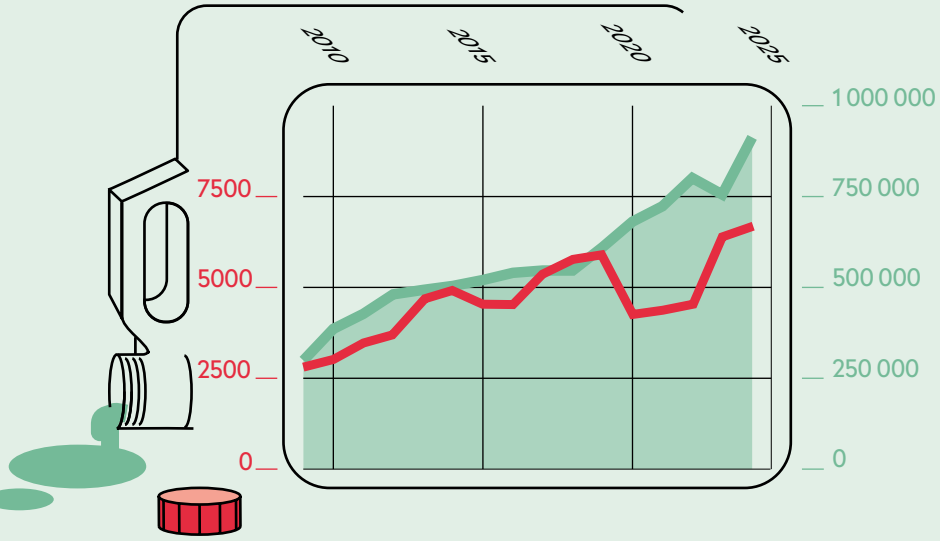
Vanderleia da Silva Monteira conduisait le tracteur dans les vergers de Vacaria. Aujourd'hui, pulvériser la rend malade.

LE BRÉSIL ET LES PESTICIDES



25 % de la production mondiale de pesticides est épandue au Brésil. Aucun autre pays n'en consomme autant.

En quinze ans, la quantité de pesticides épandue et le nombre d'intoxications ont plus que doublé au Brésil



Quantité annuelle de pesticides utilisée (en tonnes de principes actifs)

Nombre d'intoxications aux pesticides dans le secteur agricole enregistrées par année

Sources : Données du ministère brésilien de l'environnement (IBAMA), de la FAO, d'Eurostat et du ministère brésilien de la santé (SINAN). Les données du SINAN recensent 11 559 intoxications aiguës aux pesticides en 2025. Notre analyse a identifié 6762 cas liés à des pesticides agricoles. Le nom des produits impliqués est indiqué pour 2857 (42 %) de ces cas.

MULTINATIONALES EUROPÉENNES ET EMPOISONNEMENTS



1606
cas d'empoisonnement enregistrés en 2025 impliquaient des produits de **Syngenta**, **Bayer** ou **BASF.**

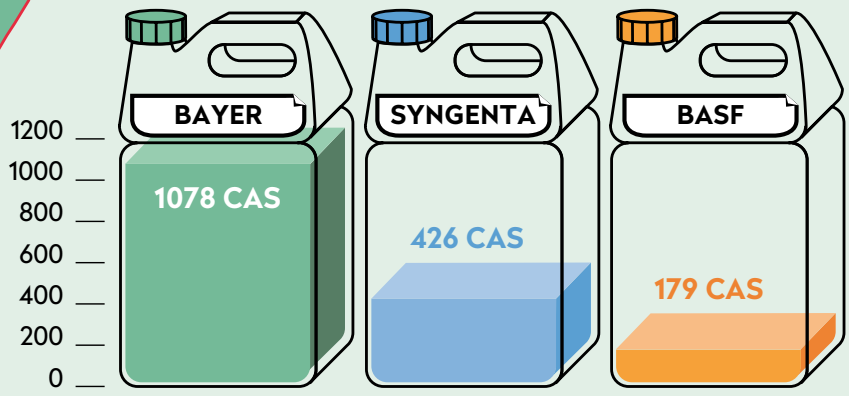
398
des 1606 empoisonnements ont entraîné une hospitalisation.

109
victimes étaient mineur·e·s au moment des faits.

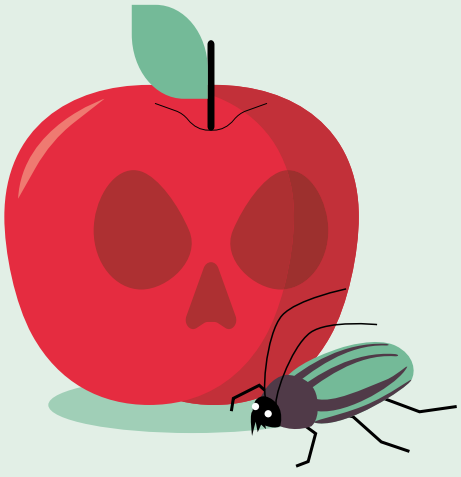
32
victimes sont décédées.

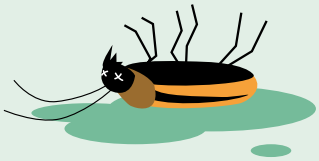
64 %
des cas d'empoisonnements avec des produits **Syngenta** impliquaient des substances interdites dans l'UE.

Les chiffres réels sont certainement bien plus élevés. La plupart des cas d'empoisonnement ne sont pas déclarés et nous ne disposons du nom du produit concerné que dans 42 % des cas enregistrés.



Certains cas impliquent des produits de plusieurs entreprises.





Il y a quelques années, son mari voulait avoir un autre enfant. Elle a refusé. « J'avais très peur de tomber enceinte alors que je travaillais dans les vergers. Et si le bébé naissait avec un problème ? C'est pour cela que je ne veux plus d'enfant. Parce que j'ai peur », souffle-t-elle.

Vanderleia da Silva Monteiro n'est pas la seule à s'inquiéter des effets des pesticides sur les plus jeunes. À Vacaria, Aline Soares Salvador, secrétaire municipale à la santé, s'insurge : « Même si nous ne pouvons pas prouver que les pesticides en sont la cause, le nombre d'enfants qui, pendant la période d'épandage, arrivent dans les hôpitaux et les centres de santé avec des réactions allergiques est effarant. Leur corps est couvert de petits boutons et de rougeurs. »

Elle estime qu'il faut « renforcer la surveillance des fabricants de pesticides et prévoir des sanctions plus sévères en cas d'intoxication ». La secrétaire municipale s'inquiète par ailleurs de l'augmentation des cas de cancers dans la commune.

« J'ai cru mourir de douleur »

À Vacaria, nous faisons aussi la rencontre de Sidnei Souza de Oliveira, 49 ans, qui, comme Vanderleia, passait ses journées au volant d'un tracteur. Lorsqu'il a commencé à travailler dans les vergers de pommiers, il avait 15 ans.

Le 29 août 2025, il a accidentellement renversé du Dormex sur sa jambe droite, alors qu'il remplissait le pulvérisateur. Elle est devenue toute rouge, mais cela ne l'a pas inquiété. Il se souvient : « Le lendemain matin, ma femme a été choquée. Elle m'a dit : ‹ Mon Dieu, regarde ta jambe ! › Elle était couverte de petites bosses et de cloques. Mais je me suis habillé, je suis remonté sur mon tracteur, et j'ai continué à pulvériser. »

Après plusieurs jours, Sidnei Souza de Oliveira décide d'aller à l'hôpital. Le médecin lui explique que le produit chimique a déjà pénétré dans son organisme. Il lui prescrit des médicaments ainsi qu'un arrêt de travail de quinze jours. Mais son état s'aggrave. « Deux semaines plus tard, ma jambe était devenue noire, elle suintait un liquide verdâtre et des morceaux de chair se détachaient. Je pensais que c'était à cause du frottement de mon pantalon, mais le docteur m'a expliqué qu'il s'agissait d'une grave brûlure », raconte-t-il. La lésion faisait à peu près la taille de deux paumes de main.

Le médecin décide alors de retirer les tissus les plus touchés pour empêcher l'infection d'atteindre l'os. « J'ai cru mourir de douleur, parce que le médecin n'a pas pu anesthésier. Ma jambe empestait, comme si elle avait pourri », souffle-t-il, encore ému par cette épreuve.

Comme Vanderleia da Silva Monteiro, Sidnei Souza de Oliveira souligne les limites des équipements de protection. Lorsqu'il s'est blessé, il portait le pantalon fourni par son employeur. « La partie inférieure, autour des tibias, est en plastique et ne laisse pas passer le produit. Mais la partie supérieure est en tissu, comme de la toile, et ça traverse », explique-t-il. Faute de chaussures adaptées, il travaillait avec ses bottes en caoutchouc, le pantalon rabattu par-dessus. « Mais même comme ça, il était trempé. »

À l'époque, Sidnei Souza de Oliveira et sa famille vivaient dans une maison située à quelques dizaines de mètres du verger. Dès que les pulvérisations commençaient, il fallait fermer portes et fenêtres, tandis que sa femme se confinait à l'intérieur avec leur petit garçon.

Quelques mois après son accident, Sidnei Souza de Oliveira a perdu son emploi, officiellement pour des raisons économiques. Sa jambe est aujourd'hui complètement guérie, mais il a gardé une cicatrice.

Les profits avant la santé

À une trentaine de kilomètres de là, à Monte Alegre dos Campos, Sergio Poletto, président du syndicat local des travailleurs ruraux, nous reçoit dans sa ferme. La famille possède une centaine d'hectares sur lesquels elle cultive du raisin et des pêches. « Ici, on utilise des pesticides, mais on essaie d'être aussi prudents que possible et de réduire au minimum », explique-t-il. « On achète les produits les moins toxiques disponibles. »



Sidnei Souza de Oliveria a été gravement brûlé à la jambe en travaillant avec le Dormex, un pesticide produit par BASF.



Le syndicaliste et agriculteur Sergio Poletto (à droite) se bat pour que les entreprises européennes respectent leur devoir de diligence.

Le syndicaliste, chargé de la santé et de la sécurité au sein de la fédération régionale, s'inquiète du nombre « alarmant » de cas d'intoxication dans la région. « Les ouvriers agricoles sont les plus exposés », souligne-t-il. Il raconte : « L'autre jour, j'ai assisté à une scène très parlante : un patron supervisait un employé qui pulvérisait du Roundup. Il portait un équipement de protection complet, tandis que l'ouvrier, lui, travaillait sans masque ni gants, avec un pulvérisateur à dos. Il était trempé de produit. »

Dans les petites exploitations brésiliennes, beaucoup d'agriculteurs et de travailleurs agricoles n'utilisent pas les équipements de protection individuelle, ou en portent seulement une partie. « Les gens ne les utilisent pas parce qu'ils ne sont pas adaptés à notre réalité, à la chaleur extrême, ils sont très inconfortables », nous confie Sergio Poletto. « Et ces équipements ne garantissent pas une protection à 100 %. »

L'agriculture a beaucoup changé dans la région, déplore le syndicaliste. « Lorsque le Roundup a été introduit, personne n'utilisait de pesticides. Mais ces vingt dernières années, l'utilisation a fortement augmenté. Les pommes, c'est le pire : du début du bourgeonnement et de la floraison, en septembre, jusqu'à la récolte en décembre, on fait plus de 50 traitements », explique-t-il.

« Les fabricants de pesticides font du lobbying, mais ils ne dépensent pas autant pour améliorer la protection des travailleurs », regrette-t-il. « Bien au contraire. Ce qui compte avant tout, ce sont les profits, et non la santé des personnes ou le bien-être social. »

Pour lui, les multinationales de l'agrochimie n'assument pas leurs responsabilités : « Les entreprises doivent être tenues de respecter leur devoir de diligence », insiste le syndicaliste. « On ne peut pas accepter que le Brésil serve de dépotoir pour tous ces pesticides. » ■

Dans les coulisses de l'enquête

Tout a commencé avec une base de données du ministère de la santé du Brésil recensant les cas d'intoxications aiguës aux pesticides. Pour faire parler cette véritable mine d'or et lever le voile sur la responsabilité des géants européens de l'agrochimie, nous avons fait le choix de collaborer. Pendant plusieurs mois, nous avons nettoyé et analysé ce fichier aux milliers de lignes aux côtés d'Unearthed, la cellule investigation de Greenpeace Royaume-Uni. Sur le terrain, nous nous sommes associé·e·s avec une journaliste brésilienne, fine connaisseuse des réalités locales. Accompagnée d'un photographe, elle a parcouru les campagnes du Rio Grande do Sul pour recueillir les témoignages de personnes touchées. Au sein de l'équipe, nous avons écrit cette enquête à quatre mains, entre de nombreuses tasses de café (pour l'une) et salades de roquette (pour l'autre).


© Marcelo Curia

Le Mercosur, un eldorado pour les pesticides interdits en Suisse ?

Le nouvel accord de libre-échange avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay prévoit de supprimer les barrières douanières sur 96 % des exportations industrielles suisses. Or, cette exemption concerne également des pesticides interdits en Suisse en raison des risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement. En octobre, Public Eye et d'autres ONG ont lancé un référendum.

CARLA HOINKES

Nocif pour la fertilité et connu pour s'accumuler dans les eaux souterraines, le propiconazole a été interdit en 2018 dans l'Union européenne (UE), puis en Suisse. L'utilisation de ce fongicide reste en revanche légale – et très répandue – dans les pays du Mercosur. Au Brésil, de loin le premier partenaire commercial de la Suisse dans la région, il est principalement vendu par le groupe bâlois Syngenta, qui le fabrique notamment en Suisse. L'accord de libre-échange approuvé par le Parlement prévoit d'exempter son exportation vers le Mercosur de droits de douane.

Le propiconazole n'est pas un cas isolé. Parmi les produits qui échapperaient aux droits de douane figure une vingtaine de pesticides hautement toxiques interdits en Suisse – qui sont mentionnés explicitement dans l'annexe II de l'accord. Plus encore, sous des intitulés comme « autres herbicides » ou « autres fongicides » se cachent des dizaines de substances prohibées supplémentaires bénéficiant des mêmes allégements. Public Eye en a identifié plus de 60. L'accord pourrait ainsi réduire considérablement leurs coûts d'exportation et favoriser leur commercialisation.

Un Mercosur sous perfusion chimique

Portée par une agro-industrie tournée vers les marchés mondiaux, la consommation de produits phytosanitaires ne cesse d'augmenter en Amérique du Sud. Les cultures de soja, de coton, de maïs fourrager, de café et de fruits en sont les principaux moteurs. Le Brésil épand à lui seul deux fois plus de pesticides que l'ensemble de l'UE. Alors que les quantités employées en Suisse et en Europe tendent à diminuer légèrement, elles ont été multipliées par douze dans le Mercosur en trente ans. Des centaines de produits utilisés dans la région contiennent des substances interdites en Suisse.

L'usage massif de pesticides laisse des traces profondes et bien documentées : atteintes à l'extraordinaire biodiversité sud-américaine, pollution des sols et des eaux, intoxications et affections chroniques chez les personnes exposées. Notre nouvelle enquête au Brésil montre que des produits commercialisés par des groupes suisses ou européens, comme Syngenta, jouent un rôle-clé dans ces atteintes à la santé. C'est notamment le cas de ceux à base de propiconazole.

Or rien ne laisse présager un recul du recours aux pesticides dans les pays du Mercosur. En Argentine, les procédures d'homologation ont été largement assouplies sous la présidence de Javier Milei. Au Brésil, le Congrès, dominé par des représentants de l'agro-industrie et des grands propriétaires terriens, a adopté en 2023 le très controversé Pacote de Veneno (« paquet empoisonné »). Cette vaste opération de dérégulation a notamment ouvert la voie à l'homologation de pesticides associés à des risques chroniques pour la santé, comme le cancer, tout en accélérant l'arrivée de nouveaux produits sur le marché, dont 725 pour la seule année 2025.

Parmi les plus fervents soutiens à ce paquet législatif figurait le géant helvétique Syngenta, qui serait l'un des principaux bénéficiaires de la levée des barrières douanières sur les exportations suisses de pesticides. Le groupe possède des usines dans le monde entier, mais la plus importante se trouve à Monthey (VS), où il affirme fabriquer 30 % de ses produits phytosanitaires.

Des exportations dans l'angle mort

La suppression des droits de douane profiterait directement à Syngenta. Selon les recherches de Public Eye, le site montheysan fabrique des pesticides interdits en Suisse destinés à l'étranger. Or, faute de statistiques, l'ampleur de ces exportations reste impossible à mesurer. Des données de l'UE nous ont toutefois permis d'établir qu'au moins 223 tonnes de propiconazole ont quitté le territoire helvétique à destination du marché européen en 2022, avant d'être réexpédiées vers des pays tiers.

Public Eye dénonce depuis plusieurs années une aberration : des pesticides interdits en Suisse peuvent toujours être vendus en toute légalité hors de nos frontières. Début octobre encore, nous avons protesté contre cette pratique devant l'usine de Monthey. Dans le sillage de nos révélations sur les conséquences sanitaires de ces produits dans les pays importateurs, le Conseil fédéral a certes légèrement durci les règles d'exportation en 2020. Mais les mesures adoptées ne concernent que cinq substances, dont l'exportation avait pu être démontrée à l'époque. Entre-temps, des dizaines d'autres pesticides ont été prohibés en Suisse, parmi lesquels le propiconazole. Le nouvel accord de libre-échange pourrait désormais réduire le coût de ces exportations. Plus préoccupant encore : en raison des facilités accordées aux importations de fruits ou de vin en provenance du Mercosur, des résidus de pesticides interdits pourraient se retrouver plus fréquemment dans nos assiettes et nos verres. ■

Alliance contre la déforestation de la forêt tropicale

Un référendum contre l'accord avec le Mercosur

Public Eye a lancé le référendum contre l'accord avec les pays du Mercosur aux côtés d'organisations actives dans les domaines de l'agriculture et de la protection de l'environnement et des droits humains, ainsi que du Parti socialiste et des Vert·e·s. L'élargissement prévu des importations de viande, de soja, de fruits et de vin accentuerait la pression sur l'agriculture suisse, tout en alimentant la destruction de l'Amazonie et la crise climatique. Dans les pays du Mercosur, le secteur agro-industriel reste marqué par le recours à des pesticides hautement toxiques, à l'esclavage moderne et à l'expulsion de communautés locales. Pourtant, l'accord ne prévoit aucune mesure efficace contre l'exportation de ces substances depuis la Suisse, ni contre l'importation de produits issus de la déforestation ou du travail forcé.

Nous avons trois mois pour réunir 50 000 signatures valables. Signez sans tarder le référendum joint à ce magazine et parlez-en autour de vous !



© Serge Russell

« Vos poisons, vos profits, nos vies » : à Monthey, la colère s'invite aux portes de Syngenta

Dans le cadre d'une action internationale contre les pesticides, quelque 300 personnes se sont rassemblées à Monthey, devant le site du géant bâlois, pour protester contre la pollution au 1,2,4-triazole et demander l'arrêt de la production de substances interdites en Suisse. Reportage au cœur d'une mobilisation qui interroge la place de Syngenta dans une région dont l'identité et les terres sont imprégnées par l'industrie chimique.

GÉRALDINE VIRET

Ce samedi 3 octobre, la grande faucheuse a fait le déplacement à Monthey pour dénoncer les ravages des pesticides. Sa lame appuyée contre le mur du Café du Valais, elle boit un espresso en attendant le début de la manifestation. Elle s'appelle Nicole et a plein de choses à me raconter. « J'ai fait mon costume hier. Regardez, j'ai écrit les noms de pesticides interdits en Suisse vendus par Syngenta. C'est le travail de Public Eye qui m'a inspirée. »

Sur sa pancarte, les mots s'indignent : « Vos poisons, vos profits, nos vies », en référence aussi au combat de la chercheuse en toxicologie française Laurence Huc, qui accuse cette industrie chimique de provoquer une explosion de cancers chez les enfants.

C'est l'heure de rejoindre le groupe qui s'est formé devant la gare, galvanisé par une activiste de Breakfree Suisse, l'une des organisations à l'origine de la mobilisation, aux côtés notamment de Public Eye. Le cortège se met en route et longe les voies ferrées, au rythme des cuivres et des percussions de la Fanfare militante de Lausanne.

Parmi les manifestant·e·s, je rencontre Joëlle, une Valaisanne exilée en terres vaudoises. Pour elle, venir aujourd'hui était une évidence. « Je n'ai aucune envie de ces produits chimiques qui polluent. Et puis, je m'inquiète pour les générations futures. Quel environnement on veut leur laisser ? »

« Bénéf$ privés dégâts globaux », dénonce un homme vêtu d'une combinaison de travail agricole. Oscar est vigneron à Savièse. Il aimerait que l'agriculture puisse se détourner de cette agrochimie dirigée par les profits. « Je trouve aussi dommage qu'on parle si peu de pesticides dans le monde viticole. J'essaie de faire évoluer les choses à mon niveau, même si ce n'est pas parfait », m'explique-t-il.

Un héritage qui perdure

Plus loin, les fumées qui sortent des cheminées de l'usine flirtent avec les montagnes et rappellent tout un pan de l'histoire de Monthey. Au fil du XX^{e} siècle, l'industrie chimique s'est inscrite dans la vie économique et sociale du Chablais, jusqu'à faire partie de l'identité de la région.

En 1963, le journal *Treize étoiles : reflet du Valais* décrivait la relation des habitant·e·s avec CIBA, l'exploitant historique du site : « Nom illustre de l'industrie chimique mondiale. Mais pour nous, c'est un nom familier qui sonne bien valaisan, car les établissements de CIBA à Monthey sont incorporés au pays comme les Dents du Midi. » Il décomptait même le nombre de personnes appartenant à des familles « du terroir » qui travaillaient « à l'usine », souvent de génération en génération.

Cet héritage industriel s'est transmis, au gré des fusions et des restructurations, jusqu'à Syngenta, née en 2000 du mariage entre Novartis Agribusiness et Zeneca Agrochemicals. Quelque 2000 personnes travaillent aujourd'hui sur le site chimique montheysan, dont environ 900 pour le géant bâlois. Il s'agit du plus grand pôle de production du groupe à l'échelle mondiale, où sont fabriqués 30 % de ses pesticides, selon Syngenta. Mais son ancrage local est-il toujours aussi fort ? Syngenta a-t-elle ici, comme CIBA à l'époque, « l'accent de Monthey », pour reprendre les mots de *Treize étoiles ?*

Une pollution historique

Dans le cortège, une femme est bien placée pour m'apporter des éléments de réponse : Carole Morisod, députée verte au Grand Conseil valaisan. Née à Monthey, elle préside l'association Chablair, qui milite depuis 2005 pour un environnement sain dans la région. Elle connaît bien la place que le complexe industriel y occupe, ainsi que les résistances auxquelles se heurtent les voix critiques.

« Ici, on ne touche pas à l'industrie chimique, qui représente des emplois, des investissements et fait vivre de nombreuses entreprises locales. C'est très difficile de se faire entendre, alors que les pollutions sont graves et qu'il n'y a pas de transparence », m'explique-t-elle. Sa conviction : « La protection de notre environnement et de notre santé ne doit pas être une variable d'ajustement de la politique économique. »

Enfant, Carole Morisod avait planté, avec son école, « un arbre de la jeunesse » aux Mangettes, une ancienne décharge transformée depuis en parc public, sans assainissement. Des déchets pollués provenant du site chimique de Monthey y avaient été déposés entre 1961 et 2000. Deux décennies plus tard, des analyses ont confirmé la présence de substances toxiques : métaux lourds, dioxines, pesticides ou encore PFAS. « Aujourd'hui, plus de 250 000 mètres cubes de terre contaminée y sont toujours présents », explique Carole Morisod, qui déplore le refus de payer de Syngenta et consorts ainsi que l'inaction de la commune. Le canton a classé les Mangettes parmi les sites pollués nécessitant un assainissement en 2010.

C'est aussi depuis le site chimique que plus de 60 tonnes de 1,2,4-triazole ont été déversées dans le Rhône pendant de nombreuses années, contaminant l'eau potable de près d'un million de personnes autour du Léman, dans les cantons de Vaud et de Genève, ainsi qu'en France voisine. « Assez d'impunité ! » : pour les manifestant·e·s, ce scandale, qui a éclaté à l'automne 2025, est un nouvel exemple de l'irresponsabilité de Syngenta et du laisser-faire des autorités.

« Pesticides, Syngenta : ni ici ni ailleurs ! »

Devant le bâtiment de Syngenta, les gens dansent leur colère sur la musique entêtante de Bella Ciao, hymne universel de la contestation. Depuis un tracteur devenu tribune, les prises de parole se succèdent, appuyées par les applaudissements et les slogans de la foule. « Si je manifeste aujourd'hui ici, c'est que Syngenta et moi sommes voisins », lance Martine Gerber. « En tant qu'agricultrice, membre du comité d'Uniterre et députée verte, je ne veux pas d'un voisin qui pollue, qui tue, ni dans le Chablais ni ailleurs ! »

Laurent Gaberell, responsable agriculture chez Public Eye, enfonce le clou : « Derrière ces murs, on continue de produire des pesticides interdits en Suisse et dans l'UE, en toute opacité. » Et ce sont les agriculteurs et agricultrices dans les pays à plus faible revenu qui en paient le prix, comme en Inde ou au Brésil, alerte-t-il, appelant le Conseil fédéral à mettre fin à ces exportations.

De retour à la gare, le cortège se disperse peu à peu. Je retrouve Nicole, la grande faucheuse, accompagnée d'une autre Nicole avec qui elle a sympathisé au café. Elles sourient. « Ça fait du bien de pouvoir exprimer sa colère et de rencontrer des personnes qui la partagent », me disent-elles, presque d'une seule voix. ■



© Serge Russell



Business en dictature : au Turkménistan, des machines textiles suisses au cœur du système de travail forcé

Rieter et d'autres groupes industriels suisses livrent des technologies de pointe au Turkménistan. Ils font ainsi affaire avec l'une des dictatures les plus répressives au monde, qui réquisitionne chaque année sa population pour récolter le coton.

TEXTE : **TIM WIRTH** ILLUSTRATIONS : **OPAK.CC**

Depuis quelque temps, les PDG et cadres des fabricants suisses de machines textiles se pressent au portillon pour serrer la main d'un homme : Nurmuhammet Orazgeldiyev. À la tête du ministère turkmène du textile, il représente un État isolé d'Asie centrale souvent comparé à la Corée du Nord et régulièrement classé parmi les plus autoritaires de la planète.

En mai 2025, il s'est rendu dans une usine du groupe suisse Saurer, en Allemagne. Sur LinkedIn, l'entreprise a salué cette rencontre et s'est déclarée heureuse de « poursuivre sa collaboration avec le ministère turkmène du textile ».

À peine un mois plus tard, Nurmuhammet Orazgeldiyev mettait le cap sur Rapperswil pour visiter Graf & Cie AG, une filiale du fabricant suisse Rieter, établi à Winterthour. Une photo le montre aux côtés du PDG de l'époque, Frrok Prenka. Point d'orgue de ce déplacement : la signature d'un protocole d'accord. « Par cet accord, Graf réaffirme son engagement à soutenir la croissance dynamique de l'industrie turkmène de la filature », peut-on lire dans un communiqué.

En janvier dernier, le ministre a fait étape au salon Heimtextil de Francfort. Il y a rencontré des représentants de Rieter et posé pour une photo avec un spécialiste des ventes du groupe. Sur X, l'entreprise s'est félicitée de ses échanges avec la délégation turkmène et des « perspectives » qu'offre le secteur local de la filature.

Trois visites, trois poignées de main. D'un côté, le Turkménistan, qui mise sur des outils de pointe pour accélérer le développement de sa filière textile. De l'autre, des groupes industriels suisses en quête de nouveaux débouchés.

Rieter et Saurer ne sont pas les seuls acteurs helvétiques présents sur ce marché. Uster Technologies, Benninger et Stäubli fournissent également des machines et équipements à l'industrie textile turkmène. Or, ces partenariats reviennent à commercer avec une dictature et à s'accommoder du fait que des technologies suisses servent à transformer du coton cueilli sous la contrainte.

Un nouveau rapport de plusieurs organisations internationales de défense des droits humains dépeint l'envers du décor : chaque année, l'État turkmène force sa population à récolter des tonnes de coton dans des conditions indignes. Ce constat est corroboré par une récente enquête de l'Organisation internationale du travail (OIT), menée l'an dernier auprès de 1611 cueilleurs et cueilleuses.

Les femmes et les enfants d'abord

Exilé aux Pays-Bas, Ruslan Myatiev dirige Turkmen.news, l'un des rares médias indépendants qui continuent de rendre compte de la situation dans le pays. Selon lui, le régime traite les Turkmènes comme une main-d'œuvre gratuite qu'il réduit littéralement à l'esclavage. « Lorsque les entreprises publiques exportent des textiles fabriqués à l'aide de machines suisses, la famille du dictateur empoche l'intégralité des bénéfices. La population n'en voit pas la couleur », déplore-t-il.

Turkmen.news est membre de la Cotton Campaign, à l'origine du rapport sur le travail forcé au Turkménistan. Comme les autres organisations de la coalition, elle opère depuis l'étranger. L'État turkmène, qui exerce sa mainmise sur chaque aspect de la vie publique, cible tout particulièrement les journalistes et les militant·e·s critiques du régime.

D'après le rapport, le président Serdar Berdimoukhamedov fixe les quotas de production et contrôle l'accès aux semences et aux pesticides. Les agriculteurs et agricultrices qui n'atteignent pas les objectifs imposés s'exposent à des amendes, à la destruction de cultures maraîchères, voire à la confiscation de leurs terres. Chaque année, d'août à décembre, le régime réquisitionne des citoyennes et citoyens pour cueillir le coton. Employé·e·s du secteur public – enseignant·e·s, médecins et autres fonctionnaires – comme du privé : nul·le n'est à l'abri de cette mobilisation forcée.

Le coton turkmène, cueilli à la main, est réputé pour sa qualité, puisque seules les fibres blanches sont sélectionnées. Pour les personnes contraintes de participer aux récoltes, cette tâche est toutefois harassante et dangereuse. Un médecin cité dans le rapport fait état de nombreuses affections dues à la poussière. « Impossible de prendre un repas digne de ce nom : c'est déjà un miracle si nous pouvons manger de la pastèque et une demi-miche de pain dans la poussière », témoigne un cueilleur de coton.

Les femmes, qui constituent l'essentiel des effectifs du secteur public, figurent parmi les premières victimes de cette mobilisation forcée. Pour celles qui refusent, le risque de harcèlement sexuel est bien réel. L'enquête de l'OIT documente par ailleurs une progression inquiétante du travail des enfants dans les champs de coton : la présence de mineur·e·s a été observée lors de 23 % des visites de terrain en 2024, et même 38 % en 2025.

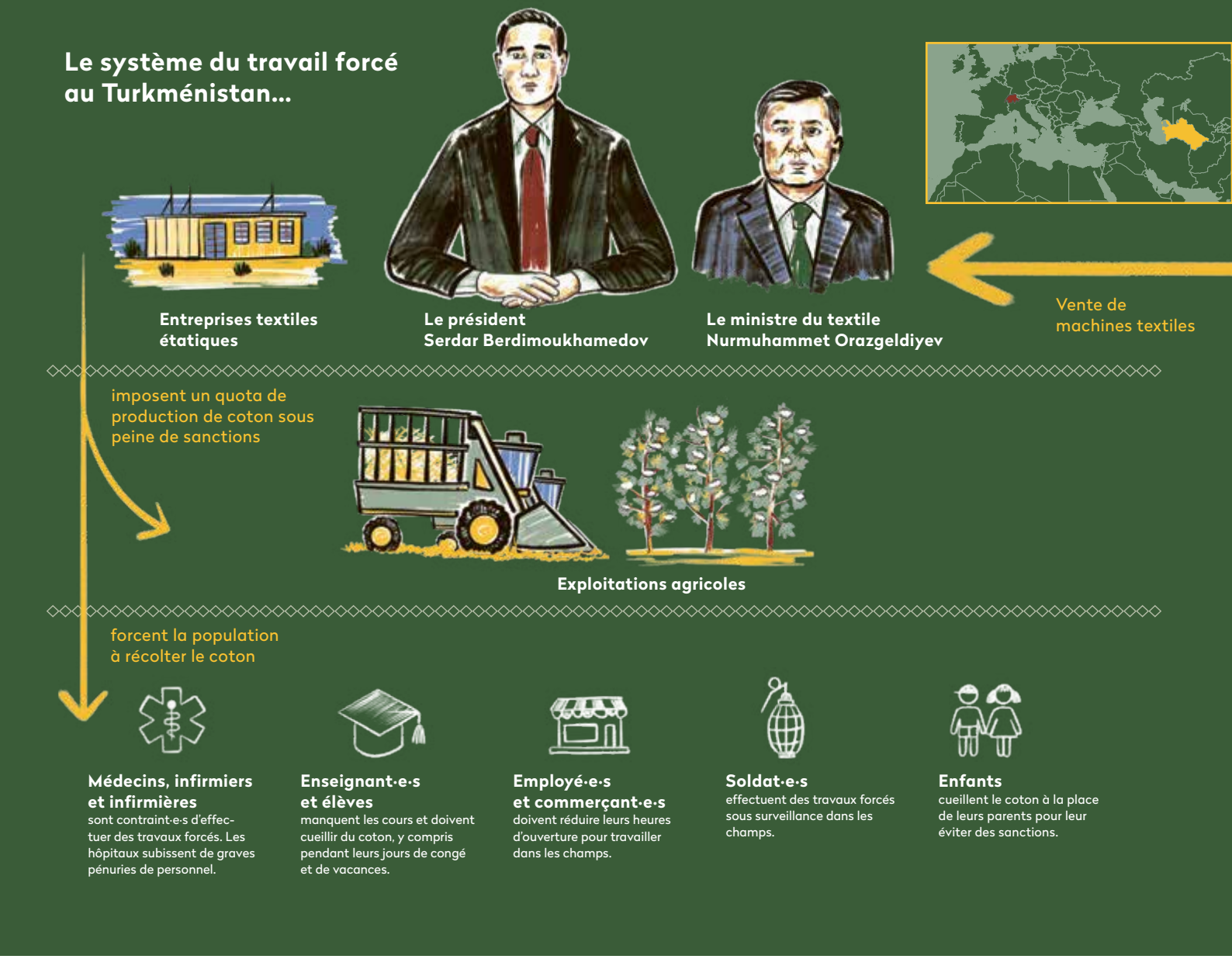
Le rôle de Peter Spuhler

Le gouvernement turkmène rejette les accusations d'usage systématique de la contrainte. Selon lui, la récolte du coton relève d'un devoir patriotique et constitue une source de revenus pour la population. Pourtant, la Suisse a elle-même exprimé cette année sa « profonde préoccupation face à la persistance d'un recours généralisé au travail forcé dans la production de coton » auprès de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT. Elle a en outre appelé « instamment le gouvernement à redoubler d'efforts afin d'éliminer totalement le recours au travail forcé ».

Chez Rieter et sa filiale Graf, les relations d'affaires avec la dictature turkmène semblent particulièrement soutenues, comme en témoigne le protocole d'accord signé avec le ministère du textile. Selon son propre site internet, le groupe dispose même d'une agence dans un centre commercial d'Achgabat, la capitale. Il reste toutefois discret sur l'ampleur de ses activités sur place. Son rapport annuel précise uniquement que l'Asie (hors Chine, Inde et Turquie) représentait 132 millions de francs de chiffre d'affaires en 2025, ce qui en fait sa région la plus lucrative après la Chine. Cette proximité ne date pas d'hier. En 2019, lors d'un salon professionnel, un spécialiste des ventes de Rieter confiait ainsi au portail Business Turkmenistan : « Nous avons pas mal de filatures dans le pays. Nous y jouissons d'une bonne réputation et entretenons de bonnes relations avec le ministère du textile. »

Rieter est contrôlée majoritairement par deux milliardaires suisses : Peter Spuhler, président du conseil d'administration de Stadler Rail et ancien conseiller national UDC, et Martin Haefner, propriétaire du groupe automobile AMAG. Peter Spuhler n'en est pas à sa première polémique impliquant un régime autoritaire : ce proche du dirigeant biélorusse Alexandre Loukachenko a vendu pour plusieurs centaines de millions de francs





de trains Stadler à la compagnie ferroviaire publique du pays. Dans un entretien accordé au *Blick* en 2022, il avait balayé la critique : « En tant qu'entreprise, nous ne sommes pas les gendarmes du monde. »

Peter Spuhler n'a pas répondu aux questions de Public Eye, tandis que Martin Haefner a refusé de prendre position. Rieter affirme pour sa part ne posséder aucun site de production au Turkménistan. Selon le groupe, les filatures du pays cherchent avant tout à moderniser leurs équipements, d'où la livraison de composants technologiques et de pièces de rechange. L'entreprise souligne en outre que les transferts financiers internationaux doivent être approuvés par les autorités turkmènes : « C'est dans ce contexte que le ministre du textile s'est rendu en Suisse. »

Or blanc et relations commerciales

L'« or blanc » constitue, aux côtés du pétrole et du gaz, le principal secteur économique du pays, quatorzième producteur mondial de coton selon le Comité consultatif international du coton. Le régime de Serdar Berdimoukhamedov s'attache depuis plusieurs années à rapatrier l'ensemble de la chaîne de valeur textile sur son territoire et à exporter davantage de produits finis, comme on peut le lire dans un communiqué du gouvernement. Cette stratégie repose notamment sur de « nouvelles technologies de production [...] fournies par des entreprises de premier plan de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, du Japon et d'autres pays ».

Le Turkménistan est donc un marché en pleine expansion pour les constructeurs suisses de machines textiles. Toutefois, « ces activités commerciales sapent les efforts internationaux visant à éradiquer le travail forcé », estime Raluca Dumitrescu, corédactrice du rapport et coordinatrice auprès de la Cotton Campaign. Avec ses coauteur·e·s, elle demande aux entreprises de rompre leurs relations d'affaires avec l'industrie textile turkmène et de suspendre les livraisons de machines. Selon elle, les fabricants profitent indirectement de l'asservissement de la population et contribuent à faire entrer ce coton dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

… et le rôle joué par des multinationales suisses.

RIETER

filiale

Graf

STÄUBLI

BENNINGER

SAURER.

USTER

Sources : Cotton Campaign



Rieter traverse une zone de turbulences

De négociant en épices et en coton à géant des machines textiles, Rieter a parcouru bien du chemin depuis sa fondation à Winterthour en 1795. Le groupe exploite aujourd'hui 21 sites de production dans neuf pays et emploie quelque 6300 personnes. Mais il fait face à des vents contraires, qui l'ont contraint à lancer d'importants programmes d'économie. Depuis fin 2022, il a ainsi réduit ses effectifs de 40 %, supprimant 2200 postes. Malgré cela, il a affiché une perte nette de près de 55 millions de francs au premier semestre 2026. Le PDG Thomas Oetterli a annoncé son départ dans la foulée. En raison d'un différend sur un bonus, celui qui devait lui succéder a récemment été remplacé, avant même d'avoir pris ses fonctions.

Ce n'est pas la première fois que les constructeurs suisses de machines textiles essuient de telles critiques. En 2021, un rapport révélait que des centaines de milliers d'Ouïghour·e·s étaient soumis·e·s au travail forcé dans les champs de coton de la province chinoise du Xinjiang. Saurer, Rieter et Uster Technologies étaient alors présentes dans la région. Questionnée par la SRF, une porte-parole de Saurer faisait valoir que les pays producteurs de coton, y compris le Turkménistan, cherchaient à accroître la valeur ajoutée sur place et à stimuler l'emploi. La mission de l'entreprise consistait, selon elle, à créer des perspectives économiques pour les communautés locales.

Des lois suisses permissives

L'exemple du géant de l'ameublement IKEA montre qu'une autre voie est possible. En 2017, du linge de lit confectionné à partir de coton turkmène avait été découvert dans des magasins néerlandais de l'enseigne. IKEA avait réagi à la polémique en suspendant ces importations jusqu'à nouvel ordre, invoquant l'évolution préoccupante de la situation au Turkménistan.

Les États-Unis ont fermé leurs frontières aux produits en coton turkmène dès 2018. Fin 2027, l'Union européenne interdira à son tour l'importation et la vente de biens issus, même partiellement, du travail forcé. En Suisse, en revanche, la législation est nettement plus laxiste. À tel point que Donald Trump a pris prétexte de ce manque d'engagement pour frapper notre pays de lourds droits de douane.

La Suisse ne dispose ni d'une interdiction d'importation des produits issus du travail forcé ni d'obligations de diligence imposant aux fabricants suisses de machines textiles de prendre en compte les risques en matière de droits humains. La nouvelle initiative pour des multinationales responsables, qui sera soumise au peuple au plus tôt en 2028, pourrait toutefois changer la donne. Si le texte était approuvé, les fabricants suisses de machines ne pourraient plus fermer les yeux sur les risques présents dans leurs chaînes d'approvisionnement et de valeur. L'initiative s'inspire étroitement des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, qui obligent les sociétés à identifier



les atteintes potentielles et à prendre des mesures efficaces pour les prévenir. Au Turkménistan, où ces violations sont en grande partie systémiques, les entreprises seraient soumises à des exigences particulièrement strictes en matière de diligence.

Pour Guido Cozzi, professeur de macroéconomie à l'Université de Saint-Gall, invoquer la neutralité de la technologie ne suffit pas lorsqu'on négocie directement avec le régime turkmène ou des entités placées sous son autorité. « Si une entreprise suisse ne peut exclure de manière fiable que ses machines serviront à transformer du coton issu du travail forcé, elle ne devrait pas aller de l'avant sans garanties supplémentaires », avertit-il. L'économiste plaide pour des conditions vérifiables en matière de droits humains, une transparence totale sur la provenance du coton et des contrôles indépendants. Faute de quoi, mieux vaut suspendre la transaction, voire y renoncer.

À Achgabat, les affaires suivent leur cours

Face aux accusations de travail forcé, Rieter et Uster Technologies se retranchent derrière leurs codes de conduite respectifs. La première affirme ainsi que ses activités sont conformes à son cadre éthique et aux prescriptions légales applicables. « Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent des principes comparables, notamment en matière d'horaires et de conditions de travail, de non-discrimination, d'égalité, de travail des enfants, de rémunération équitable et d'interdiction du travail forcé et de l'esclavage moderne. » Uster Technologies souligne pour sa part que la Confédération n'a édicté aucune restriction commerciale spécifique au Turkménistan. Et de préciser : « Dès qu'un éventuel manquement à notre code de conduite nous est signalé, nous engageons les vérifications nécessaires et prenons des sanctions le cas échéant. »

Ni Saurer ni Benninger n'ont répondu à nos questions. Le groupe Stäubli, lui, assure « prendre au sérieux les rapports sur la situation des droits humains et les conditions de travail au Turkménistan, et tenir compte de ces risques dans la gestion de [ses] affaires ». Aucune des entreprises contactées n'a cependant détaillé de mesures concrètes face au travail forcé d'État mis en évidence par la Cotton Campaign et l'OIT.

Cette année, le ministère turkmène du textile a organisé à Achgabat la Turkmen Textile Expo 2026. Le président Serdar Berdimoukhamedov y a prononcé un discours d'ouverture que les participant·e·s ont suivi « avec une grande attention », selon le gouvernement. Défilés de mode, rencontres entre entreprises et dignitaires du régime : tout était réuni pour favoriser les échanges commerciaux. Parmi les exposants figurait un groupe suisse : Rieter. Malgré le recours largement documenté au travail forcé dans les champs de coton turkmènes, rien ne semble freiner la bonne marche des affaires. ■

Dans les coulisses de l'enquête

Les personnes chargées de documenter le recours au travail forcé pour le compte de la coalition Cotton Campaign sont souvent elles-mêmes réquisitionnées pour cueillir le coton. Pour éviter d'être repérées, elles suivent un protocole strict : entretiens enregistrés uniquement au dictaphone, communications chiffrées avec les ONG en exil, discrétion absolue. En dépit des précautions, les risques restent considérables. Un observateur a ainsi été arrêté et interrogé pendant plusieurs heures par le ministère de la sécurité nationale lors de la récolte 2025. Un an plus tôt, le journaliste Khudayberdy Allashov, connu pour dénoncer le travail forcé, est mort des suites des sévices infligés par les forces de l'ordre turkmènes, selon Forbidden Stories. C'est l'ampleur du système documenté par la Cotton Campaign qui a poussé Public Eye à enquêter sur le rôle des entreprises suisses qui entretiennent des relations d'affaires avec la dictature.

Exportations d'armes : non à l'assouplissement de la loi sur le matériel de guerre

Le 29 novembre, le peuple suisse se prononcera sur une modification de la loi sur le matériel de guerre. L'Ukraine, pourtant invoquée pour justifier cette réforme, n'en retirerait aucun bénéfice. Les véritables gagnants seraient les fabricants d'armes suisses. Les populations confrontées à la guerre et à l'autoritarisme, elles, en paieraient le prix. C'est pourquoi Public Eye appelle à un non clair.

ROBERT BACHMANN

Depuis 2022, les exportations suisses de matériel de guerre (armes, systèmes d'armes, munitions) sont soumises à des garde-fous juridiques. Aucune livraison n'est ainsi autorisée vers des États impliqués dans des conflits armés internes ou internationaux. Il en va de même lorsque ces équipements pourraient servir à violer systématiquement les droits humains ou à attaquer des civil·e·s. Les pays acheteurs doivent en outre s'engager, par une déclaration formelle, à ne pas les réexporter.

Ces dispositions trouvent leur origine dans l'« initiative correctrice », lancée en 2019 par une vaste alliance opposée à l'assouplissement des règles d'exportation voulu par le Conseil fédéral. Il est alors apparu que des armes suisses étaient utilisées dans la guerre au Yémen, l'une des plus graves crises humanitaires des dernières années. Le fait que du matériel de guerre exporté vers l'Arabie saoudite puisse se retrouver dans un tel conflit a suscité une profonde indignation et ravivé les demandes de renforcement des contrôles. Jusque-là, le Conseil fédéral jouissait d'une grande latitude pour autoriser les exportations, y compris vers des États employant ces armes dans des guerres civiles ou contre leur propre population. L'« initiative correctrice » a été retirée en 2021 après l'adoption d'un contre-projet par le Parlement – une victoire pour l'Alliance contre les exportations d'armes vers les pays en guerre civile, dont Public Eye faisait partie.

L'Ukraine instrumentalisée

La révision soumise au vote fin novembre fait suite à une controverse déclenchée au début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Pour soutenir le pays attaqué, l'Allemagne souhaitait lui remettre des munitions de fabrication suisse qu'elle détenait pour ses chars antiaériens Gepard. Le Conseil fédéral s'y était opposé, invoquant la loi sur le matériel de guerre et le droit de la neutralité.

Le Parlement avait alors engagé un débat de fond : la Suisse pouvait-elle, malgré l'obligation de traiter les parties à un conflit sur un pied d'égalité, fournir des armes à un État victime d'une agression contraire au droit international ? Les restrictions d'exportation imposées à l'industrie suisse de l'armement ne risquaient-elles pas de compromettre la fiabilité de la Suisse en tant que partenaire et, à terme, sa sécurité ?

Sous la Coupole fédérale, un large consensus s'est dégagé : les critères d'autorisation sont trop stricts, et certaines exportations doivent être possibles pour permettre à un État agressé de se défendre. Malgré tout, la majorité bourgeoise a finalement fait adopter une réforme qui continue d'interdire la réexportation vers l'Ukraine d'armes déjà exportées. Résultat : le débat sur l'aide à l'Ukraine s'est mué en un cadeau offert à l'industrie suisse de l'armement, en particulier à Rheinmetall, qui concentre les trois quarts des exportations approuvées l'an dernier.

Des livraisons d'armes hors de contrôle

La révision de la loi sur le matériel de guerre aurait trois conséquences concrètes :

- Davantage de passe-droits pour les exportations d'armes : le Conseil fédéral pourrait à nouveau contourner les critères d'exportation en vigueur et autoriser des livraisons à des pays violant les droits humains ou impliqués dans des conflits armés, à l'instar des États-Unis ou de l'Argentine.

- Fin du contrôle des réexportations : du fait de l'abandon de la déclaration de non-réexportation exigée jusqu'ici, le matériel de guerre suisse pourrait parvenir dans des zones de conflit via des États tiers, sans véritable contrôle.

- Aucune solution pour l'Ukraine : bien que motivée par l'invasion russe, la réforme ne modifierait en rien les restrictions découlant du droit de la neutralité. Concrètement, l'Allemagne ne pourrait toujours pas fournir à l'Ukraine des munitions produites en Suisse.

C'est pourquoi Public Eye s'engage dans l'alliance opposée au projet et appelle à un non clair le 29 novembre. ■

Bananes toxiques : les cinq premières avancées de notre campagne Chiquita

Plus de 28 000 personnes se sont mobilisées à nos côtés pour dénoncer les conditions de travail dans les plantations qui approvisionnent Chiquita au Guatemala. Ensemble, nous exigeons de cette multinationale domiciliée en Suisse qu'elle garantisse enfin des salaires minimaux, protège le personnel contre les pesticides et fasse respecter la liberté syndicale. Retour sur les premiers résultats concrets de notre campagne.

ROBERT BACHMANN

1 Chiquita entrouvre enfin la porte du dialogue

Depuis son rachat par les familles milliardaires brésiliennes Safra et Cutrale, puis son retrait de la Bourse il y a une dizaine d'années, Chiquita reste discrète sur la réalité brutale de la production bananière. Nous ne nous faisions donc guère d'illusions quant à une éventuelle réaction. Les 48 questions que nous avons envoyées au groupe avant la publication de notre enquête au Guatemala sont restées lettre morte, tout comme les sollicitations d'une douzaine de médias suisses et internationaux. Fin septembre, une première brèche s'est toutefois ouverte lors de notre manifestation devant son siège, à Etoy (VD) : le directeur mondial du développement durable a accepté de recevoir les 28 241 signatures récoltées. Chiquita doit désormais démontrer sa volonté d'améliorer concrètement les conditions de travail dans les plantations de ses fournisseurs.



2 Les syndicats s'unissent

En signant en 2001 un accord de portée mondiale avec la Coordination latino-américaine des syndicats bananiers (COLSIBA) et la fédération syndicale internationale UITA, Chiquita s'est engagée à respecter les droits des travailleurs et travailleuses ainsi que la liberté syndicale, y compris chez ses fournisseurs. Le texte prévoit en outre des rencontres semestrielles pour traiter les abus constatés. Ces échanges, au point mort depuis longtemps, ont repris cet été, en partie grâce à la pression exercée par notre enquête et notre campagne. Début octobre, nous avons rencontré les syndicats à Madrid pour coordonner les prochaines étapes. Objectif : accroître la pression afin que Chiquita use de tout son poids économique pour faire respecter le droit du travail, le salaire minimum et la liberté syndicale sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.



3 Rainforest Alliance audite un exploitant et suspend sa certification

Dans les plantations bananières, le label Rainforest Alliance et sa célèbre grenouille verte sont loin de faire l'unanimité. Les syndicats déplorent depuis des années des certifications et des contrôles qui peinent à produire de réels changements, notamment en matière de liberté syndicale. À la suite de notre enquête au Guatemala, Rainforest Alliance a mené en mai un audit de plusieurs jours chez un important exploitant de plantations près de Puerto San José, dans le sud du pays. Deux des trois abus dénoncés par Public Eye ont alors été confirmés : les travailleurs et travailleuses ne perçoivent pas toujours le salaire minimum légal et des épandages aériens de pesticides ont lieu sans mesures de protection adéquates. Nous avons en revanche du mal à comprendre qu'aucune atteinte à la liberté syndicale n'ait été relevée, alors que ces

violations sont largement documentées. L'audit a néanmoins entraîné une suspension de certification pendant 90 jours. À l'issue de cette période, Rainforest Alliance nous a fait savoir que l'exploitant avait pris des mesures pour remédier aux abus constatés. Si ces progrès sont confirmés par un nouvel audit, il pourrait récupérer sa certification. D'après nos sources sur place, il aurait entretemps officiellement changé de mains, mais sans véritable transfert de propriété – une pratique qui permet de renouveler les effectifs en écartant le personnel jugé indésirable. Rainforest Alliance a par ailleurs confirmé que deux des plantations concernées avaient échappé à l'audit en raison de leur prétendue vente et qu'elles avaient ainsi conservé leur certification. Point positif toutefois : à compter de 2027, le label à la grenouille verte prolongera d'un jour tous ses audits dans les plantations bananières du Guatemala et interrogera aussi des travailleurs et travailleuses en dehors de leur lieu de travail, « afin d'obtenir des données de meilleure qualité sur la situation sur le terrain ».



4 Migros retire une mention de durabilité trompeuse

En début d'année, nous avons demandé à l'ensemble des grands distributeurs suisses s'ils vendaient des bananes Chiquita. Coop et Aldi ont répondu par la négative. Lidl a préféré esquiver la question. Seules Migros et sa filiale Denner ont reconnu s'approvisionner auprès de Chiquita, tout en assurant que les bananes en question provenaient du Panama, et non du Guatemala. Cette version a vite été mise à mal lorsque nous leur avons envoyé la photo d'une banane guatémaltèque achetée dans un magasin Migrolino. Le détaillant suisse a alors expliqué ne recourir à de telles livraisons qu'à titre exceptionnel, en période de pénurie. Un collaborateur particulièrement engagé, que nous remercions ici, nous a en outre signalé que les bananes M-Budget sont elles aussi fournies par Chiquita – et vendues sous la promesse d'une production « responsable » certifiée Rainforest Alliance. Or, Migros sait que ce label est loin de constituer une garantie fiable. Elle sait aussi que les problèmes documentés dans les chaînes d'approvisionnement de Chiquita dépassent largement le seul cas du Guatemala. Exclure un pays de l'équation ne résout rien. Migros affirme désormais dialoguer avec Chiquita et Rainforest Alliance afin de mieux comprendre les obligations de diligence, les procédures de certification et les mécanismes de contrôle. Le distributeur devrait surtout s'interroger sur la pertinence même de ces partenariats. Un premier pas semble avoir été franchi : Migros a supprimé la mention « culture responsable » des bananes M-Budget certifiées Rainforest Alliance.

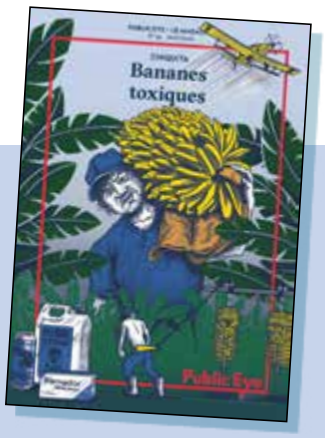


5 Il renonce à un poste chez Chiquita à la suite de notre podcast

À la fin de l'été, un jeune homme nous a écrit après avoir découvert, dans notre podcast, les graves abus mis au jour dans le cadre de notre enquête au Guatemala. Choqué par ces révélations, il a décidé de refuser un emploi chez Chiquita. Nous ne pouvons que saluer ce choix assumé. Tout porte à croire qu'il ne le regrettera pas : lorsque nous avons manifesté fin septembre devant le siège de Chiquita, nous n'avons pas eu le sentiment d'avoir affaire à une entreprise particulièrement dynamique. Nous avons plutôt eu l'impression que le groupe se contente de maintenir à Etoy la présence minimale requise pour profiter du dumping fiscal vaudois.

Le combat est loin d'être terminé. Aux côtés des travailleurs et travailleuses au Guatemala, avec les syndicats, au sein de réseaux internationaux et sur le terrain politique, nous continuons à faire pression sur Chiquita pour obtenir des avancées concrètes. Merci pour votre soutien ! ▪

L'enquête sur Chiquita est à retrouver dans le magazine d'avril 2026.



Ce que votre don ou votre succession rend possible

Le soutien de nos membres, donatrices et donateurs est indispensable à notre travail. Nous leur en sommes profondément reconnaissant·e·s. Pourquoi certaines personnes choisissent-elles d'inclure Public Eye dans leur testament ? Les témoignages que nous avons recueillis illustrent l'impact durable d'une telle démarche.

ALINE VON MÜHLENEN ET **ANITA WEBER**

« Inclure Public Eye dans mon testament est plus qu'un geste de solidarité envers les populations exploitées et les environnements détruits. C'est une décision qui m'apporte le sentiment d'être utile. »
Claire-Lise, 89 ans, Lausanne

« Il est capital que les agissements des entreprises suisses ou étrangères soient mis en lumière, particulièrement lorsqu'elles ne respectent pas leurs engagements ou les normes en matière de droits humains et de protection de l'environnement. »
Anna, 41 ans, Genève

Certaines de nos publications les plus marquantes n'auraient pas vu le jour sans dons testamentaires. Les recherches à l'origine de notre livre *Swiss Trading SA* (2011) et de notre enquête Dirty Diesel (2016) ont ainsi été financées en grande partie grâce à des successions.

Avec la parution de *Swiss Trading SA*, nous révélions pour la première fois le rôle central de la Suisse dans le négoce mondial de matières premières. Quelques années plus tard, l'enquête et la campagne Dirty Diesel dénonçaient les doubles standards toxiques des négociants suisses en matière de production et d'exportation de carburants. Ce travail a contribué à faire évoluer la législation en Afrique de l'Ouest et en Europe, avec des effets concrets sur la qualité de l'air.

« Beaucoup de personnes se sentent impuissantes face à la situation dans le monde. Individuellement, notre marge d'action est peut-être limitée, mais une organisation comme Public Eye parvient, encore et encore, à faire bouger les choses. »
Franziska, 71 ans, Zurich

« Cela m'apporte la satisfaction de soutenir une équipe qui n'abandonne pas ses objectifs malgré les vents contraires. »
Claire-Lise, 89 ans, Lausanne

Le soutien aux acteurs locaux, notamment aux syndicats et aux mouvements sociaux, est un volet essentiel de notre action. En Indonésie, nous avons ainsi uni nos forces à celles du syndicat SBDI-KASBI pour interpeller la marque suisse On et d'autres équipementiers sportifs après le renvoi d'une soixantaine de syndicalistes par l'un de leurs fournisseurs. La mobilisation a porté ses fruits : les entreprises ont réagi, et les licenciements ont finalement été annulés.

Au Mexique, nous soutenons des productrices et producteurs de café qui ont protesté contre Nestlé début 2024 pour dénoncer des prix d'achat trop bas. L'attention médiatique suscitée par notre reportage de terrain leur a permis d'ouvrir le dialogue avec Nestlé Mexique, qui a accepté en novembre 2024 de relever le prix du kilo de robusta de 32 à 45 pesos pour la récolte à venir. Leur revendication principale – des mécanismes de fixation des prix plus équitables – restant sans réponse, nous maintenons la pression à leurs côtés.

« Je suis convaincue que des organisations comme Public Eye sont vitales pour la démocratie. Notre société a besoin d'informations de qualité. »
Anna, 41 ans, Genève

Notre action en faveur de changements durables se déploie aussi au sein du Pesticide Action Network (PAN), qui défend notamment une interdiction des pesticides hautement dangereux à l'échelle internationale. Bien que la plupart de ces substances soient désormais prohibées en Europe, elles continuent d'être vendues dans des pays à plus faibles revenus, entre autres par des entreprises suisses. À l'automne 2023, nous avons franchi une étape-clé avec le PAN en obtenant que les États membres de l'ONU se donnent pour objectif d'éliminer ces pesticides de l'agriculture mondiale d'ici à 2035. Notre travail porte aussi ses fruits au niveau national : nos enquêtes ont largement contribué à faire adopter – en France en 2020, puis en Belgique en 2023 – une interdiction générale d'exporter des pesticides interdits.

« J'ai la chance d'avoir eu un métier qui me plaît et d'être propriétaire d'une maison. Je souhaite donner quelque chose à celles et ceux qui sont moins privilégié·e·s. »
Elisabeth, 80 ans, Kreuzlingen

« Je trouve important d'inclure Public Eye dans mon testament. C'est une manière de prolonger mon soutien, ou en tout cas d'y rester fidèle. »
Anna, 41 ans, Genève ■

Une question concernant la rédaction de votre testament ?

N'hésitez pas à nous contacter ! Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos réflexions sur votre succession.



Votre interlocutrice :
Aline von Mühlenen, T +41 21 620 06 11
aline.vonmuehlenen@publiceye.ch

Pour en savoir plus :
publiceye.ch/testament



© Cyrielle Krajcir

Victoire d'étape pour le référendum contre l'accord avec la Malaisie !

Début octobre, Public Eye, les autres organisations de l'Alliance contre la déforestation de la forêt tropicale ainsi que des partis de gauche ont remis plus de 85 000 signatures à la Chancellerie fédérale. Grâce à cette mobilisation, le peuple suisse pourra se prononcer sur l'accord de libre-échange avec la Malaisie le 28 février 2027.

Dans sa version actuelle, l'accord ne prévoit aucune mesure efficace pour empêcher l'importation de produits issus du travail forcé ou de la destruction des forêts tropicales. En Malaisie, l'expansion des plantations de palmiers à huile exerce une pression croissante sur la forêt tropicale, tandis que bon nombre de travailleurs et travailleuses triment dans des conditions de travail précaires. Dans l'entretien accordé pour notre magazine de septembre, le chercheur malaisien Andika Wahab décrit les conséquences concrètes des atteintes aux droits humains et au droit du travail.

Les membres et les bénévoles de Public Eye ont largement contribué à l'aboutissement du référendum en récoltant de nombreuses signatures. Un grand merci pour leur engagement ! ■

Commandez dès maintenant votre drapeau en vue de la votation



Le Courrier contre Gandur : onze ans de bataille pour la liberté de la presse

Onze ans de bataille judiciaire, des coûts considérables : c'est le prix payé par *Le Courrier* pour avoir publié un portrait critique du milliardaire Jean Claude Gandur, puissant mécène genevois ayant fait fortune dans le secteur pétrolier.

En juillet 2026, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que la Suisse avait violé la liberté d'expression du quotidien, condamné au civil pour atteinte à la personnalité.

Dans cet épisode, Damian Veiga reçoit Philippe Bach, corédacteur en chef du *Courrier,* pour revenir sur ce combat et les enjeux qu'il soulève pour la liberté d'informer en Suisse, à l'heure où les procédures-bâillon visant les médias et les ONG se multiplient. ■

Pour visionner ce podcast :
peye.link/courrier



Public Eye enquête là où les multinationales ferment les yeux. Offrez une adhésion.



publiceye.ch/offrir

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03, contact@publiceye.ch
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

ZEWO

Agir ici pour un monde plus juste

Public Eye

publiceye.ch

publiceye_ch @PublicEye @PublicEyeSuisse @publiceye.ch @fr.publiceye.ch